

## EDITORIAL

### *Ce Combat Perdu d'avance*

## Sommaire

### **2 Politique**

- interview de M. Kamardin

### **5 Société**

- *Le mythe du retour*

- *Le comorien dans l'histoire de l'immigration.*

### **7 Economie**

- *Prévention de la corruption*

### **9 Santé**

- *La Vaccination*

### **10 Découverte**

- *Fès, Ville enchantée*

### **11 Bangwé des îles**

### **12 Actualités**

### **13 Education**

### **15 Personnalité**

- *Interview d'Abdoulanziz*

### **17 Sport**

- *Les comores à la FIFA*

### **18 Plat des îles**

- *Le Colombo*

Consacrée en grande partie à Mayotte, cette parution s'ouvre avec notre invité du mois, le Député de Mayotte M. Mansour Kamardine. Il nous livre un bilan de l'état de santé de cette île perdue jadis par un procédé sans nom défiant toute logique démocratique. Vous n'êtes pas sans savoir que nombreux ont été les militants de la cause de Mayotte à méditer sur ce sujet épineux, mais en vain. Un échec qui s'explique par la volonté compréhensible des Maorés. Comment ceux-là accepteraient-ils un jour de rejoindre les îles sœurs par le biais de l'Union, si cette même Union balbutie encore et encore. Mélangeant querelles et absence de patriotisme. Il est peut-être temps pour nous de nous résigner et de laisser Mayotte avec son nouveau statut fait sur mesure, et œuvrer pour que les îles devenues indépendantes prennent enfin leur envol par respect pour les gens qui ont combattu pour.

Le retour aux sources et le départ pour la réussite vers des horizons lointains (p.5) n'ont pas obtenu les résultats escomptés, que sont ceux d'un retour avec un savoir-faire, de nouvelles visions pour le bien de notre Nation. Au contraire, elles n'ont permis qu'à faire fuir les quelques cerveaux. La politique préventive de la corruption (p.7) est l'une des solutions pour un vrai envol des Comores. De même que celle des maladies qui nous rendent inactifs et donc peu ou pas productive (p.9). " Mieux vaut prévenir que guérir ", la vaccination est une des solutions. Nos origines et notre langue (P.15, 13) ne seront connues que si on daigne un jour à nous les transmettre.

Aujourd'hui encore, le Forum des îles avec toute son équipe essaye de prendre son envol en sensibilisant ces lecteurs, car ce n'est que main dans la main que l'activité perdurera. Nous permettant à tous de promouvoir notre culture. Ainsi je vous invite dans nos différents forums de débats prévus à cet effet, afin de partager vos idées sur des sujets qui nous touchent tous de près ou de loin. Laissant la passivité quelques instant pour la quête de solutions. Je me permets de rappeler que la diaspora n'est pas négligeable et c'est par elle que pourra émerger un jour des perspectives en faveur de nos îles. Mais encore faut-il qu'elle ait réellement le souhait de partager ces envies de grand mariage avec celui de développement du Pays. Ce ne sont pas les autres qui le feront pour nous. La phrase est dite.

Je tiens avant de parachever mes propos. Conjointement avec l'équipe de rédaction, à encourager en ces beaux jours ensoleillés, les étudiants se préparant à méditer sur des sujets d'examen. Courage, ce combat là n'est pas perdu.

Directeur de la publication : *Nadjime Ismail* Direction générale : *Mohamed Papa, Chabar Abdoulkarim* Directrice Financière : *Moinakoko Assoumani* Coordinateur générale : *Midboire Mohamed* Rédacteur en Chef : *Nadjime Ismail* Directeur Artistique et Dessinateur : *Moktar Diallo* Directeur Marketing : *Djouberya* Comité Rédactionnel : *Karim, Idriss, Faridi, Abdérémane, Moinakoko, Nassur, Moncef, Thamrat, Ismail, Al-adine, Nadjime, Mohamed, Moktar, Djouberya, Ryan, Amir, Darchari, Mohamed H., Ahmed* Remerciements à *Christelle*.  
ISSN : 1627-329X Impression : *Copy Star* Dépôt légal : à parution.

NOUS ECRIRE Le FORUM des îles 48, rue Roger Salengro BOITE 28 93120 La Courneuve Tél : 0613552908 - 0621522195

E-Mail : [leforumdesiles@caramail.com](mailto:leforumdesiles@caramail.com) WEB : [www.comores-online.com/forumdesiles/forum.htm](http://www.comores-online.com/forumdesiles/forum.htm)

Toute reproduction, représentation ou adaptation, intégrale ou partielle quel qu'en soit le procédé, le support ou le média est strictement interdites sans l'autorisation de la direction FDI sauf dans les cas prévus par l'article L122-5 du code de la propriété intellectuelle.

